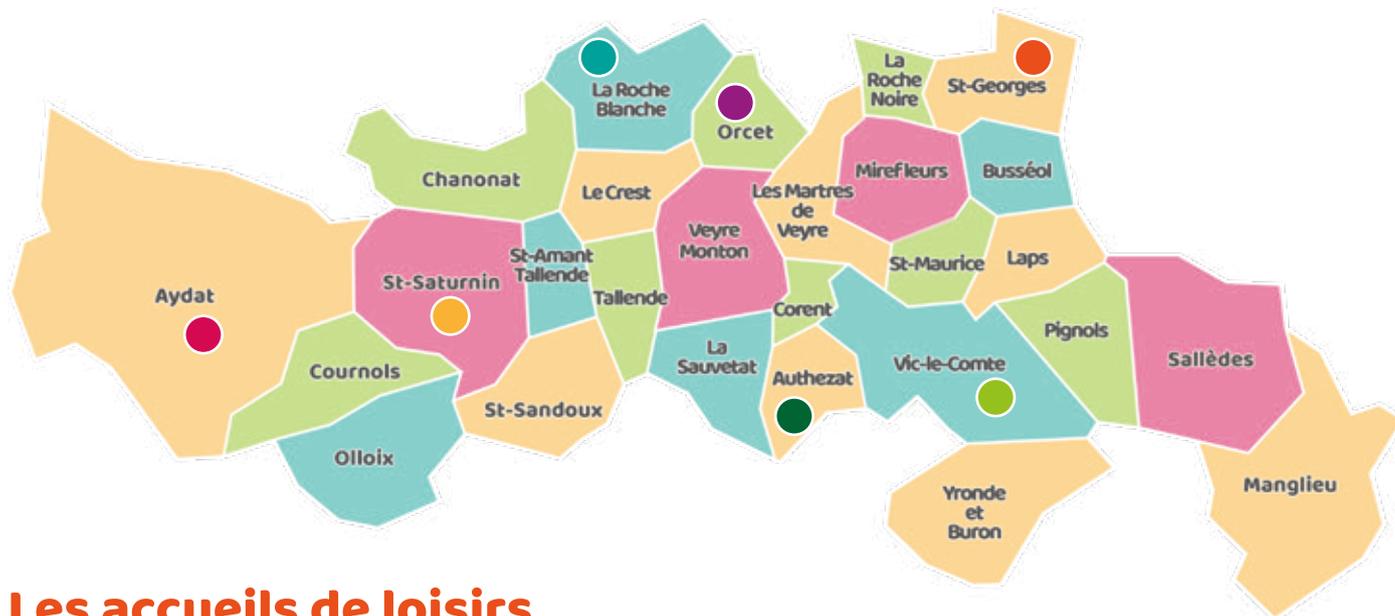


Tout savoir sur les inscriptions

Auprès du guichet unique : guichetunique@mond-arverne.fr ou 06 27 45 11 54

Toutes les informations pratiques sur www.mond-arverne.fr > Vivre et grandir > Le guichet unique



Les accueils de loisirs

 AYDAT Groupe scolaire Les lacs - 11 chemin des écoliers 07.54.36.64.56 alsh.aydat@mond-arverne.fr	 SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER Ecole maternelle Saint-Exupéry - Route de Ceysnat 07.54.36.34.93 alsh.stgeorges@mond-arverne.fr
 LA ROCHE BLANCHE Groupe Scolaire Jules Ferry - Rue des Peyrouses 07.54.36.09.60 alsh.lrb@mond-arverne.fr	 SAINT-SATURNIN Ecole de la Monne - Place du 8 mai 07.54.36.96.16 alsh.stsaturnin@mond-arverne.fr
 ORCET (Association FJEP) Groupe scolaire Paul Bador – Rue Alexandre Rouel 04.73.69.44.61 / 07.87.62.37.39 accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr	VIC-LE-COMTE <ul style="list-style-type: none"> Antenne MONTCERVIER : Rue Jean Mouly 06.56.67.41.27 alsh@mond-arverne.fr Antenne CHADIEU : Chadieu - Authezat 06.56.67.41.27 alsh@mond-arverne.fr

Un accueil adapté aux besoins de votre enfant

Votre enfant est en situation de handicap et nécessite un accueil adapté à ses besoins ?

Avec l'aide du DAHLIR et de la CAF, Mond'Arverne Communauté met en œuvre les moyens nécessaires à l'inclusion de tous les enfants dans les accueils de loisirs. Si vous êtes concerné, rapprochez vous directement de votre structure d'accueil ou de notre référent accueil adapté (j.renier@mond-arverne.fr / 07 54 36 92 63) pour évaluer les besoins et mettre en place les meilleures solutions pour votre enfant.

Plusieurs formules proposées (à l'année, par cycle, pendant les vacances scolaires)

Plusieurs possibilités d'inscription sont proposées aux familles :

- **Inscription à l'année (journée, demi-journée, semaine paire ou impaire)** : accueil du mercredi 11 septembre 2024 au mercredi 25 juin 2025*
- **Inscription par cycle scolaire** (entre chaque période de vacances). **Il est possible de s'inscrire selon la durée d'accueil souhaitée** (journée complète, matinée avec repas, après-midi, en semaine paire ou impaire).
- **Inscription pendant les vacances scolaires avec une première phase uniquement consacrée aux demandes à la semaine complète** (sans possibilité d'annulation) et **une seconde phase pour toutes les demandes** (semaine complète ou journée, pas d'accueil possible à la demi-journée).

Les inscriptions se déroulent pendant les périodes indiquées sur le calendrier des périodes de réservation disponible sur notre site internet : www.mond-arverne.fr > Vivre et grandir > Le guichet unique

* Fermeture des accueils de loisirs mercredi 4 septembre 2024 et mercredi 2 juillet 2025.

Comment inscrire mon enfant ?

Dossier administratif

Il doit **obligatoirement** être validé **avant toute demande de réservation**.

Il est **valable à partir de 3 ans et jusqu'à 17 ans, pour toutes les structures enfance et jeunesse** de Mond'Arverne Communauté (ALSH, Pôle « Adolescents »).

Votre enfant a déjà fréquenté nos structures ? Le dossier administratif est **reconductible chaque année** et peut être **mis à jour** directement depuis le Portail famille à **partir du lundi 20 mai 2024**.

C'est la première inscription de votre enfant ? Un dossier administratif et des pièces justificatives doivent obligatoirement être fournis par mail à l'adresse : guichetunique@mond-arverne.fr

La liste des pièces nécessaires est disponible sur notre site internet www.mond-arverne.fr > Vivre et grandir > Le guichet unique. Une fois l'ensemble des documents fournis, votre dossier sera validé par nos services **dans un délai de 15 jours**.

Le dossier administratif complet permet l'accès aux réservations pour **la journée complète** (avec repas) **lors des vacances scolaires et des séjours**.

Réservation / Annulation

Pendant les périodes de réservation, les demandes doivent être effectuées **directement depuis le Portail famille**.

Une fois la période de réservation terminée, les demandes doivent être adressées **directement à la structure concernée**.

Les phases de réservation sont les suivantes :

- **pour la SEMAINE COMPLÈTE UNIQUEMENT** (sans possibilité d'annulation) du **lundi 6 mai (7h30) au vendredi 10 mai (12h)**.
- **pour TOUTES LES DEMANDES (semaine ou journée) du mardi 14 mai (7h30) au vendredi 31 mai (12h)**. Une annulation sans facturation est possible :
 - jusqu'au 14 juin pour les réservations concernant la période du 8/07 au 2/08
 - jusqu'au 19 juillet pour les réservations concernant la période du 5/08 au 30/08.

Facturation*

La facturation est effectuée :

- **à partir du mercredi 7 août pour la période du 8 juillet au 2 août**
- **à partir du mercredi 4 septembre pour la période du 5 août au 30 août**.

Les **modes de paiement acceptés** sont :

- **La carte bancaire** sur le Portail famille
- **Les espèces, les chèques-vacances ou le chèque bancaire** (à l'ordre du Trésor Public) **uniquement lors des permanences** du Guichet unique
- **E-CESU (dématérialisé)** depuis votre espace CESU personnel
- **Le prélèvement automatique** en envoyant par mail le dossier complet (mandat, contrat et RIB) au Guichet unique : guichetunique@mond-arverne.fr

* L'association FJEP gère directement la facturation de l'accueil de loisirs d'Orcet.

Comment inscrire mon enfant ?

Dossier administratif

Il doit **obligatoirement** être validé **avant toute demande de réservation**.

Il est **valable à partir de 3 ans et jusqu'à 17 ans, pour toutes les structures enfance et jeunesse** de Mond'Arverne Communauté (ALSH, Pôle « Adolescents »).

Votre enfant a déjà fréquenté nos structures ? Le dossier administratif est **reconductible chaque année** et peut être **mis à jour** directement depuis le Portail famille à **partir du lundi 20 mai 2024**.

C'est la première inscription de votre enfant ? Un dossier administratif et des pièces justificatives doivent obligatoirement être fournis par mail à l'adresse : guichetunique@mond-arverne.fr

La liste des pièces nécessaires est disponible sur notre site internet www.mond-arverne.fr > Vivre et grandir > Le guichet unique. Une fois l'ensemble des documents fournis, votre dossier sera validé par nos services **dans un délai de 15 jours**.

Le dossier administratif complet permet l'accès aux réservations pour **la journée complète** (avec repas) **lors des vacances scolaires et des séjours**.

Réservation / Annulation

Pendant les périodes de réservation, les demandes doivent être effectuées **directement depuis le Portail famille**.

Les inscriptions pour les vacances scolaires se déroulent pendant les périodes indiquées sur le calendrier des périodes de réservation disponible sur notre site internet : www.mond-arverne.fr > Vivre et grandir > Le guichet unique

Chaque période d'inscription est organisée en deux phases :

- **la première semaine concerne les demandes à la SEMAINE COMPLÈTE UNIQUEMENT** (sans possibilité d'annulation)
- **la seconde phase, jusqu'à la fin de la période de réservation, concerne TOUTES LES DEMANDES (semaine ou journée)**. Une annulation sans facturation est possible pendant cette phase.

Facturation*

La facturation est effectuée **à l'issue de chaque période d'accueil de l'enfant**, autour du 15 du mois, **selon le quotient familial**.

Les **modes de paiement acceptés** sont :

- **La carte bancaire** sur le Portail famille
- **Les espèces, les chèques-vacances ou le chèque bancaire** (à l'ordre du Trésor Public) **uniquement lors des permanences** du Guichet unique
- **E-CESU (dématérialisé)** depuis votre espace CESU personnel
- **Le prélèvement automatique** en envoyant par mail le dossier complet (mandat, contrat et RIB) au Guichet unique : guichetunique@mond-arverne.fr

* L'association FJEP gère directement la facturation de l'accueil de loisirs d'Orcet.